

MAINTENIR LA PAIX DURANT UN GÉNOCIDE ?
IMPACTS DE L'EXPÉRIENCE DES SOLDATS DE LA MINUAR AU RWANDA EN 1994
DANS LEUR PARCOURS DE VIE

Séminaire des boursier.es de la FMS – 20 janvier 2026

- Communication -

Introduction

Démarrée en septembre 2025, cette recherche porte sur l'expérience des soldats de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (Minuar), présents au Rwanda entre avril et juillet 1994. Arrivés en 1993 pour veiller au respect des Accords de paix d'Arusha, ces hommes n'auront ni le mandat ni les moyens de mettre fin au génocide quand celui-ci se déclencha en avril 1994. On estime à 20 ou 30 000 le nombre de personnes sauvées par la Minuar, tandis que les victimes du génocide sont évaluées entre 800 000 à 1,1 millions. L'ONU et certains États se sont vus reprocher leur inaction et leur indifférence au sort de victimes africaines.

Nous ne nous intéresserons pas aux instances nationales et internationales mais aux hommes qui étaient sur le terrain, au nom des Nations Unies. Nous nous demanderons quelle a été l'expérience de ces hommes aujourd'hui vétérans, sur place et au retour de mission. Qu'ont-ils vécu et vu, alors qu'ils étaient les seuls étrangers sur place, aux côtés de quelques rares humanitaires, religieux et journalistes ? Nous pensons que cette étude peut aussi apporter une meilleure connaissance de l'histoire de la Minuar et de celle du génocide. Cette mission a-t-elle eu un impact dans leur vie individuelle, sociale et familiale ? Le commandant de la mission Roméo Dallaire a témoigné de séquelles psychologiques et sociales graves, dont nous pouvons imaginer que d'autres les aient aussi eues.

Faute d'avoir pu réaliser encore notre enquête de terrain, nous proposons de faire un point sur la mission (sa création, sa composition, ses dysfonctionnements) et sur ce qu'ont vécu les hommes qui la composaient, à partir de rapports, de témoignages et d'articles. Nous verrons que l'absence de volonté des pays siégeant au Conseil de sécurité de l'ONU s'est traduite par un manque de moyens

financiers, matériels et humains alloués à la mission, et donc à une indigence sur place dommageable non seulement à la mission mais aussi à la santé physique et mentale de ses membres.

1. Création de la mission dans un manque de volonté politique

Revenons sur la création de la Minuar. En octobre 1990, dans un contexte de grave crise économique et de montée de la xénophobie dans toute la région, le jeune mouvement politique du Front Patriotique Rwandais (FPR) a attaqué le Rwanda depuis l'Ouganda, dans l'objectif de permettre le retour de Tutsi, exilés depuis parfois plusieurs décennies. En mars 1991, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) obtenait un premier cessez-le-feu entre le FPR et le président rwandais Juvénal Habyarimana. Représentant l'ensemble des pays africains, cet organisme de coopération¹ créé en 1963 souhaitait que l'application du cessez-le-feu soit surveillée par un Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN), en attendant la mise en place d'une force africaine de maintien de la paix. L'OUA n'ayant pas les moyens financiers et logistiques d'assurer une telle mission, celle-ci a finalement été créée sous l'égide de l'ONU, suite aux accords d'Arusha, dont le dernier a été signé le 4 août 1993. Ces accords visaient la création au Rwanda d'un gouvernement et d'une autorité militaire qui incluraient les différentes composantes politiques, y compris le FPR et à l'exception de la Coalition pour la Défense de la République (CDR), parti extrémiste.

C'est dans ce contexte local et régional que la Mission d'observation des Nations Unies en Ouganda et au Rwanda (Monuor) a vu le jour en juin 1993, afin de surveiller la zone frontalière entre les deux pays. Le 5 octobre 1993, peu après la signature du dernier accord, la Minuar a été créée, intégrant la Monuor en son sein. Cette décision est intervenue deux jours après la bataille de Mogadiscio en Somalie, faisant 18 morts états-unis parmi les troupes de maintien de la paix de l'ONUSOM 2. Ce télescopage s'avérera fatal à cette mission, pour laquelle les États-Unis, parmi d'autres, freineront tout engagement de l'ONU dans ce petit pays d'Afrique de l'Est.

Le brigadier-général canadien Roméo Dallaire a été désigné pour commander la Monuor, puis la Minuar. Il s'est rapidement vu signifier l'absence de considération pour cette mission en interne, l'intérêt se portant au même moment sur d'autres pays, notamment ceux de l'ex-Yougoslavie. Sa proposition d'un effectif minimal de 4500 soldats s'est muée en un accord pour 2500. Notons que le contingent a mis plusieurs mois à se rendre sur place et ne fut au complet que début avril 1994, six mois après sa création et quelques jours avant que le génocide n'éclate.

¹Aujourd'hui dénommé Union africaine.

Une communication régulière était établie entre le terrain, via Roméo Dallaire ou le Représentant spécial du secrétariat général (RSSG) Jacques-Roger Booh-Booh, et le siège de l'ONU. Au siège se trouvaient le secrétaire Boutros-Boutros Ghali, ainsi que le Département des opérations du maintien de la paix (DOMP), au sein duquel le major-général Maurice Baril dirigeait la partie militaire, Kofi Annan était en charge du sous-secrétariat général, avec Iqbal Riza comme adjoint.

De nombreux événements préoccupants ont été remontés, depuis les deux massacres de novembre 1993, la diffusion de messages de haine par la Radio Télévision Libre des Mille Collines, jusqu'au recrutement de jeunes Hutu et leur formation au maniement des armes, au signalement par un informateur de caches d'armes et de menaces à l'égard des Tutsi et des casques bleus belges, ou encore à la hausse des agressions et assassinats. Face à cela, l'ONU n'a pas semblé prendre la mesure de la gravité de la situation et a notamment maintenu le mandat initial au titre du chapitre VI de la Charte des Nations unies, qui préconise la recherche d'une « solution, avant tout, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix »².

De fait les responsables de la Minuar, le Secrétaire et le Conseil de sécurité semblent avoir été aveuglés par l'objectif premier de parvenir à un cessez-le-feu, visant à faire respecter les accords d'Arusha : « L'entêtement à ne voir dans la situation à Kigali après la mort du Président que la rupture d'un cessez-le-feu qu'il fallait donc rétablir par la négociation, plutôt qu'un génocide perpétré en marge des combats entre les forces gouvernementales rwandaises et le FPR, a été une coûteuse erreur de jugement. » (ONU, 1999 : 45).

2. Déclenchement du génocide et réaction inadaptée de l'ONU

Le génocide a éclaté le 6 avril, suite à l'attentat perpétré contre l'avion présidentiel. Éparpillés dans Kigali, ou envoyés par Dallaire auprès de personnalités menacées en raison de leur opposition politique, les soldats étaient isolés et sans pouvoir, n'ayant le droit d'user de la force que s'ils étaient eux-mêmes menacés. Le lendemain, dix casques bleus belges ont été emmenés au Camp Kigali, battus et assassinés. Des soldats ghanéens se trouvant à leurs côtés ont eux aussi été passés à tabac mais ils ont finalement été épargnés, tout comme le Togolais qui se trouvait sur place. Cela engendra la décision de la Belgique de retirer son contingent, qui signifiait la perte pour la mission de ses hommes les mieux armés et les plus formés. Ainsi la mission ne semblait plus en capacité d'assurer même sa

²Charte des Nations Unies (en ligne : <https://www.un.org/fr/about-us/un-charter/full-text>).

propre sécurité. Un vote au Conseil de sécurité a alors décidé du retrait d'environ 2000 soldats, suite à la résolution 912 du 21 avril. Le retrait des États-Unis en Somalie quelques mois plus tôt laissait augurer que l'effet de ce massacre initial aurait le même effet : le retrait des Belges *a minima*. Sans nommer le génocide en cours, le Conseil de sécurité a donc décidé de l'amputation de la majeure partie du contingent, tout en se disant « [consterné] par l'étendue de la violence au Rwanda, qui a entraîné la mort de centaines de milliers de civils innocents, dont des femmes et des enfants [...] » (OUA, 2000 : 128). Le Conseil de sécurité était notamment composé de représentants provenant : du Rwanda au titre de membre non permanent³, et lié alors aux extrémistes, des États-Unis, refusant que l'on parle de « génocide », de la France, qui continuait à s'entretenir avec les autorités rwandaises et à acheminer des armes, ainsi que de la Belgique et du Royaume-Uni qui souhaitaient le retrait de la mission. Au lieu des 270 soldats devant rester sur place, Dallaire a pu malgré tout conserver 450 à 480 hommes environ, notamment grâce au brigadier-général ghanéen Henry Kwami Anyidoho, qui a maintenu une partie de son bataillon sur place, sans en référer à sa hiérarchie.

Une semaine après le retrait de la mission, qui a demandé des moyens logistiques considérables, le secrétaire général de l'ONU a opéré une volte-face et souhaité que soit examiné un éventuel recours à la force, et une hausse du contingent de soldats déployés, pourtant récemment diminué. Finalement, la création de la « Minuar 2 » sera votée le 17 mai, prévoyant l'envoi de 5500 soldats et l'élargissement du mandat d'intervention. Mais cette décision n'a été suivie ni par l'envoi d'hommes ni par l'octroi de financements. Des pays africains⁴ se sont pourtant portés volontaires pour fournir des troupes, sans toutefois pouvoir les acheminer faute de soutien logistique extérieur. Les États-Unis, qui freinaient toute participation, ont en revanche accepté de fournir contre 4 millions de dollars d'anciens blindés présentant des dysfonctionnements (Dallaire, 2004).

Pour comparaison, l'évacuation des ressortissants étrangers entreprise dès le déclenchement du génocide a mobilisé presque 2000 militaires formés et bien équipés envoyés par les mêmes puissances internationales, qui n'ont pas consenti à intégrer la Minuar 1 ni 2. L'attention portée à sauver les étrangers a permis de souligner le peu d'intérêt accordé aux vies rwandaises. Mise au service de cette mission d'évacuation, la Minuar a pour la première fois reçu l'autorisation de faire usage de la force si la situation le nécessitait (Dallaire, *ibid*). Par ailleurs, le 22 juin, alors que la Minuar 2 attendait toujours des moyens humains et financiers, la France a proposé de lancer une mission humanitaire en parallèle, l'Opération Turquoise. Contrairement à la Minuar, cette mission disposait du chapitre VII

³En effet, son « mandat temporaire au Conseil de sécurité commença par pure coïncidence le 1er janvier 1993 » (OUA, 2000 : 101).

⁴Le rapport de l'OUA mentionne le Zimbabwe, la Zambie, la Tanzanie, le Ghana, le Nigeria, la Namibie et le Sénégal, « qui étaient tous prêts à envoyer des contingents pour renforcer les effectifs de la MINUAR » (OUA, 2000 : 141) dès le mois de mai, ainsi que l'Éthiopie et le Mali.

permettant de recourir à la force armée. De nombreuses critiques ont visé les objectifs et le déroulement de cette opération.

Finalement, le FPR a réussi à reprendre le pays à la mi-juillet, face à une Minuar impuissante et une Opération Turquoise controversée. Les premiers soldats de la Minuar 2 n'arriveront qu'après la victoire du FPR, faisant dire aux enquêteurs de l'OUA qu'il est « simplement incroyable et un scandale de la nature la plus choquante que le génocide ait pris fin avant qu'un seul Casque Bleu représentant la MINUAR II ne se soit montré » (OUA, *op cit* : 94). La mission de la Minuar (1 et 2) a définitivement pris fin le 8 mars 1996.

En 1999, le rapport diligenté par l'ONU, dit rapport Carlsson, souligne « l'échec absolu de l'intervention de l'Organisation des Nations Unies avant et pendant le génocide au Rwanda » (ONU, 1999 : 3).

3. Les différents bataillons

La Minuar a été placée dès le début sous le commandement de Roméo Dallaire et de Henry Kwami Anyidoho, également chef d'état-major. Ils ont progressivement été rejoints par 2500 hommes. Le Dr Kabia a été le conseiller politique de Dallaire avant de devenir le chef d'état-major du RSSG. Une force de police civile de l'ONU comportait 60 hommes, sous la responsabilité de Manfred Bliem, relativement indépendante du commandement de Dallaire, au point qu'aucune collaboration n'a eu lieu. Il manquait aussi à la mission une unité de police civile conséquente, une cellule des droits de l'homme et un service de renseignements officiel, qui aurait permis de disposer d'une meilleure évaluation de la situation et d'une force d'enquête. Nous allons dresser un panorama des différents bataillons qui ont composé la force de la Minuar pendant les trois mois du génocide, sachant qu'en avril, leur nombre passait de 2500 à moins de 500 hommes.

Le bataillon bangladais « RUTBAT » était le plus important numériquement, atteignant vraisemblablement les 1100 soldats (Dallaire, *op cit* : 326), avant leur retrait les 22 et 23 avril. Ils étaient insuffisamment formés, manquaient d'équipements et disposaient paradoxalement d'un excès d'officiers d'unités différentes, ne sachant pas coopérer entre eux. Les difficultés posées par cette unité ont été soulignées par différents officiers. Tenailés par la peur, ils ont refusé d'obéir dans plusieurs circonstances : beaucoup refusaient simplement d'effectuer les actions demandées, certains ne répondaient pas à leur radio, d'autres encore sabotaient leur voiture pour ne pas avoir à sortir ou

ont demandé à être escortés pour se déplacer. Postés au stade Amahoro, ils ont refusé de laisser entrer les casques bleus belges cernés par des miliciens, jugeant la situation « trop dangereuse » (Marchal, 2001 : 237-8 ; 244). Par ailleurs, les Bangladais ainsi que les Belges obéissaient à leur commandement avant d'obéir à Dallaire, ce qui compliquait l'unité et l'efficacité de la mission. Ils ont malgré tout mis à disposition leur personnel médical pour faire fonctionner l'hôpital Fayçal, malgré le manque d'équipement et de médicaments, et organiser le camp de manière à respecter des normes sanitaires essentielles, à l'arrivée de milliers de personnes venues se réfugier auprès de l'ONU.

Le bataillon ghanéen « GHANBATT » était le plus nombreux avant le génocide (environ 800-850 hommes) et a été une des seules forces à rester pendant le génocide, formant alors le bataillon majoritaire (environ 330). Plusieurs articles de presse relatent le choix d'Anyidoho de maintenir une grande partie de son bataillon sans en informer sa hiérarchie : « Je n'ai pas demandé la permission du pays quand j'ai dit [à Dallaire] que nous resterions. (...) Nous n'avions pas d'alternatives. Nous ne pouvions pas abandonner ces gens. »⁵ Ils ont ainsi « sauvé » la Minuar. Ces militaires sont arrivés peu armés mais expérimentés, grâce à leur participation à de précédentes missions de maintien de la paix.

Les Belges étaient donc le 3^e groupe avec 424 hommes, jusqu'à leur départ le 19 avril. Ils étaient les mieux équipés. Arrivant directement de Somalie où ils étaient déployés, ils étaient ainsi opérationnels. Pour autant, ils étaient aussi fatigués et se sont faits remarqués pour leur comportement agressif et raciste (Dallaire, 2004). La manière dont ils se sont comportés avec les citoyens rwandais et diverses personnalités a fait l'objet de lourdes critiques. Ils ont notamment humilié Jean-Bosco Barayagwiza, directeur politique du Ministère des Affaires étrangères, membre influent de la CDR et co-fondateur de [la] RTL, ou encore Théoneste Bagosora, directeur de cabinet au Ministère de la Défense, qui sera hautement impliqué dans la perpétration du génocide. Par ailleurs, l'envie de tourisme des soldats belges détonait avec leur mission. Par ennui, ils ont dilapidé les munitions de la mission lors de séances de tir, en amont du génocide.

Le dernier bataillon notable du point de vue de la taille était le tunisien, resté pendant toute la période du génocide. Présents dès 1993, à la création de la mission d'observation de l'OUA, 60 hommes ont intégré la Minuar dès sa mise en place et 40 resteront pendant le génocide, sous le commandement du commandant Belgacem Mfarrej. Bien qu'ayant participé à peu de missions de la paix auparavant,

⁵Article daté du 6 avril 2014, « Ghana peacekeepers remember Rwanda's genocide », rédigé par Chris Stein et publié sur le site d'Aljazeera (en ligne : <https://www.aljazeera.com/features/2014/4/6/ghana-peacekeepers-remember-rwandas-genocide>). Traduction de l'autrice.

ils sont arrivés sur le terrain très bien entraînés et ont été loués pour leur professionnalisme et leur bravoure, aux côtés des Ghanéens. Leur souci du sort des Rwandais les a caractérisés, cherchant à les mettre à l’abri, à fournir de la nourriture à ceux qu’ils protégeaient, allant même, en ce qui concerne un officier, jusqu’à donner son sang. Ils ont renforcé leur troupe dans le cadre de la Minuar 2.

L’Uruguay, le Congo, le Togo et le Sénégal avaient des bataillons comprenant entre 20 et 40 personnes, retirant la majorité de ceux-ci les 22 et 23 avril, à l’exception du Togo. L’unité sénégalaise est célèbre de par les actions courageuses du soldat Mbaye Diagne et sa mort pendant le génocide. Le contingent canadien est le seul à avoir augmenté pendant le génocide, avec l’arrivée progressive de dix officiers. Un avion C-130 Hercules et plusieurs pilotes ont aussi été affrétés (Castonguay, 1998). Seuls Dallaire et le major Brent Beardsley étaient présents dès le début. Le 1^{er} finira par incarner la mission. Avec trois opérations militaires et humanitaires lancées lors de Minuar 2, le Canada interviendra davantage après le génocide.

Chaque bataillon étant équipé, formé et armé par son propre pays, ce qui impliquait de fortes disparités entre les groupes.

Voici une estimation des soldats restés pendant le génocide, proposée par le psychologue et ancien militaire canadien Jacques Castonguay (Castonguay, *op cit*). Selon lui, il y avait 478 soldats de 17 nationalités différentes à la date du 25 mai 1994 :

Ghana	334
Tunisie	40
Togo	18
Sénégal	12
Canada	11
Bangladesh	11
Zimbabwe	8
Mali	9
Autriche	7
Congo	7
Nigéria	7
Russie	4
Pologne	3

Egypte	2
Malawi	2
Uruguay	2
Fidji	1
TOTAL	478

Effectifs de la Minuar au 25 mai 1994 (à partir des données de Jacques Castonguay)

4. L'indigence matérielle de la mission

La Minuar a vécu dans des conditions matérielles dégradées, dans une situation que nous pourrions qualifier de non professionnelle, manquant autant de papier que d'armes, d'eau ou de médicaments. Cela a mis en danger les soldats et les civils de la mission, mais cela a avant tout nui aux Rwandais et particulièrement aux personnes considérées comme Tutsi en 1994 et aux opposants au projet génocidaire. Cela représentait également une perte de temps et d'énergie de réclamer des moyens au siège de New York. Selon Dallaire, 70 % de son temps et de celui de ses collaborateurs était voué à « une bataille bureaucratique avec l'appareil logistique et administratif volontiers timoré des Nations Unies » (Dallaire, 1998 : 127).

La Minuar n'a jamais reçu les fournitures et le matériel essentiels promis par l'ONU, qu'il s'agisse de véhicules de transport de troupes, de munitions, de rations alimentaires ou de médicaments. Malgré un mandat au titre du chapitre VI, les soldats devaient à tout le moins pouvoir se défendre s'ils étaient attaqués. L'absence d'armes les rendait vulnérables et peu crédibles. Ne pouvant pas arrêter les massacres, ils cherchaient les moyens de protéger les personnes qui se sont mises sous leur protection. Comment dissuader les tueurs d'attaquer les Rwandais, dans les locaux de l'ONU ou lors de transferts de part et d'autre de la ligne de front ? Plusieurs soldats ont témoigné du fait d'avoir dû tenir tête aux miliciens *interahamwe*, sans armes, quelques fois des heures durant, c'est-à-dire négocier et leur en imposer en « [bluffant] », selon l'expression de Dallaire. Encore fallait-il parler français, ce qui n'était pas le cas de l'ensemble des bataillons. Les Tunisiens, présents depuis plusieurs mois, ont également bénéficié des effets de leur longue présence au Rwanda⁶ : les liens noués tant avec les soldats du FPR qu'avec ceux du gouvernement leur ont parfois permis de circuler et de mettre à l'abri les Tutsi qui leur demandaient secours, ou encore d'aller chercher des denrées alimentaires.

⁶Voir le numéro du magazine *Leaders* consacré à l'intervention de la Tunisie, « 68^e anniversaire de l'armée tunisienne. Il y a 30 ans, une mission héroïque en plein génocide au Rwanda », juin 2024.

La Minuar n'avait reçu aucun financement lui permettant de se doter de matériel lourd. Du matériel a été acheminé depuis d'autres missions de l'ONU, au Cambodge ou en Somalie. Sur les 22 véhicules blindés de transport de troupes demandés, seuls huit ont été fournis, et cinq d'entre eux fonctionnaient. Elle manquait également de munitions, de carburant et d'eau, vouée à « ne [pouvoir] fonctionner que de manière limitée et hautement défensive » (Suhrke, 1997 : 109). Cela conduit Anyidoho à affirmer que « le soutien logistique de cette mission était si médiocre que nous avons le sentiment d'avoir été abandonnés »⁷ (Anyidoho, 1997 : 123).

En termes de logement, chaque arrivée de convois amenait la question de l'hébergement de sa prise en charge. De fait, la Minuar « ne disposait d'aucun logement préfabriqué dans un pays où les autorités reprenaient sans cesse les bâtiments qui avaient été réparés par l'ONU » (idem). Les soldats avaient aussi des problèmes de ravitaillement en eau et nourriture. Normalement chaque contingent arrive sur le terrain avec deux mois de subsistance pour leur propre unité, ce qui n'a pas été le cas. Comme le souligne Anyidoho, l'économie de certains pays étant fragile, elle ne leur permet pas d'investir dans des missions de maintien de la paix à l'étranger, perçues comme secondaires à côtés des affaires nationales (Anyidoho, *ibid* : 121). Rapidement, l'ensemble de la mission a été confronté au manque et à la nourriture périmée : « presque immédiatement après le début du conflit, (...) [la] plupart des unités avait de l'eau et des vivres pour deux jours à peine et du carburant pour trois jours ; dans plusieurs cas, c'était moins » (OUA, 2000 : 126). Le livre de Dallaire est émaillé d'anecdotes sur leur situation matérielle critique, à quoi s'ajoutaient le stress et la fatigue. Un des passages de son livre décrit un convoi de soldats ghanéens revenant par leurs propres moyens du Nord où ils avaient été postés (sans véhicules) : il décrit des hommes assoiffés, affamés et souffrant de malaria, faute de disposer de médicaments. Un soldat canadien (de la Minuar 2) témoigne sur le site des vétérans qu'il allait demander l'aide humanitaire aux côtés des Rwandais⁸. Ces contingences matérielles ont inévitablement impacté les hommes et l'efficacité de la mission.

Du point de vue matériel toujours, le système de communication était défectueux. En effet, les appareils et réseaux radiophoniques étaient insuffisants ou inexistant, et n'étaient pas confidentiels. Leurs relais s'avéraient incapables d'amplifier le signal. Il s'agissait souvent de matériel daté, et quand des bataillons avaient amené leur propre matériel, chacun disposait de fréquences VHF différentes, rendant les appareils incompatibles entre eux et avec les appareils Motorola du QG. Tout le fonctionnement de la mission s'en trouvait perturbé. Selon Dallaire, « chaque message important,

⁷Traduction de l'autrice.

⁸<https://www.veterans.gc.ca/fr/commemoration/personnes-et-histoires/kevin-sammy-sampson>.

qu'il me soit adressé personnellement ou destiné à la mission, pouvait passer par plus de quatre réseaux distincts, par l'intermédiaire d'opérateurs qui parlaient différentes langues, avaient une foule d'accents, et utilisaient des techniques variées ». Cette situation critique est devenue gravement préjudiciable quand il a fallu réagir dans l'urgence après le déclenchement du génocide.

La question de la multiplicité des langues est inhérente à toute mission de l'ONU, en tant qu'organisation internationale. L'anglais était la 2^e ou 3^e langue de tout le monde, à l'exception d'un ou deux Canadiens, bilingues. Ainsi, même quand la communication arrivait à être établie, la transmission des messages était imparfaite, le niveau de langue étant inégal et les accents variés. Quant au français, tous ne le connaissaient pas alors que l'intervention se déroulait en pays francophone. Cela s'est révélé être un frein voire une barrière à la mission de protection des civils. Le 6 avril, par exemple, soir du déclenchement du génocide, seuls des Bangladais étaient au QG et recevaient des appels désespérés qu'ils ne comprenaient pas.

5. Impact sur la santé mentale et sur la vie familiale des soldats

Ma recherche porte sur l'expérience individuelle de ces hommes. Comment s'en souviennent-ils aujourd'hui ? Comment le racontent-ils ? Quel regard portent-ils sur leur retour de mission et sur les éventuels impacts qu'elle a eus dans leur vie ? Nous disposons du témoignage écrit et publié de quelques officiers, aucun ne provenant de soldats non-gradés à ma connaissance. Des articles de presse, des forums et des sites rendent compte de certains vécus. Ils offrent des récits parcellaires, rarement étayés, concernant leur vie privée.

L'officier ghanéen Clayton Yaache a souffert d'hypertension artérielle, tandis qu'Anyidoho n'a pas pu manger de la viande pendant plusieurs années, comme de nombreux rescapés ayant été exposés aux cadavres. Ils ont ensuite poursuivi leur service dans l'armée jusqu'à leur retraite, contrairement à Roméo Dallaire. Celui-ci écrit : « je me suis trouvé plongé dans un tourbillon désastreux au milieu duquel le surmenage et la tension nerveuse me poussèrent à commettre plusieurs tentatives de suicide. Le tout déboucha sur mon licenciement des Forces canadiennes pour raisons médicales, un diagnostic de désordres post-traumatiques, une kyrielle de séance de thérapie et de lourdes médicaments qui occupent encore une place importante dans ma vie quotidienne ». (Dallaire, *op cit* : p.29).

Selon le chercheur Humphrey Asamoah Agyekum, « la violence dont ont été témoins les soldats de la paix ghanéens lors du génocide rwandais (...) a choqué même les militaires ghanéens les plus

aguerris »⁹ (Asamoah Agyekum, 2020, p.59). Elle représente leur pire expérience d'intervention jusqu'à aujourd'hui et « [les] hante encore beaucoup » (*idem*). Il cite les propos d'un capitaine : « vous voyez les piles de cadavres innombrables dans les églises, sous les hangars et le long des routes, c'est là que vous voyez et ressentez vraiment la haine intense et inimaginable. Cette expérience m'a vraiment affecté psychologiquement et m'a changé à jamais »¹⁰ (*idem*).

Aucune recherche sociologique, anthropologique ou encore psychologique n'a été menée spécifiquement auprès des soldats de cette mission.

La question des traumatismes et syndromes de stress post-traumatique (SSPT) à l'armée a quant à elle été mise en lumière dans d'autres contextes de guerre. Une étude menée en 2007 a établi qu'environ 11% des vétérans canadiens déployés une fois et 15% de ceux déployés deux fois entre 1990 et 1999 vivaient avec un SSPT et respectivement 30 et 33% avec une dépression (Richardson *et al*, 2007). Des facteurs aggravants – en termes de santé mentale – sont pointés, tels qu'un jeune âge au moment du départ, une situation de célibat ou encore la fréquence des déploiements. Par ailleurs, le stress des Casques bleus est accru par le fait d'assister, impuissants, à la mort de civils et notamment d'enfants (*idem*). Quant aux missions de maintien de la paix de l'ONU, elles ne sont pas dénuées de racisme et discriminations (Kudjo Adeti, 2022), ce qui peut affecter la santé mentale. Luc Marchal mentionne des insultes proférées publiquement par ses hommes envers les soldats bangladais.

« Institution avide » (Segal, 1986), l'armée est très exigeante envers ses membres : habiter dans des logements militaires, déménager fréquemment, partir longtemps, vivre selon des règles strictes, prendre des risques, etc. Toutes ces contraintes professionnelles engagent aussi leur famille. Lors du déploiement, pendant lequel ils sont amenés à partir plusieurs mois et parfois plus d'une année, leur vie familiale se trouve inmanquablement perturbée. En 1994, les moyens de télécommunication internationaux étaient rares et coûteux. Nous pensons que la majorité des hommes étaient sans nouvelles des membres de leur famille. Réciproquement ces derniers ne savaient sans doute de leur père, fils ou mari que ce que les médias en laissaient filtrer, et vivaient probablement dans une grande inquiétude.

Au retour des militaires, il est établi que la présence d'une famille peut les aider à faire face au trauma. En revanche, les familles et particulièrement les conjointes sont en première ligne pour la prise en charge d'un soldat éprouvé et potentiellement blessé. Les blessures physiques sont plus facilement intégrées dans un nouveau fonctionnement familial, qui, en revanche, peut être mis à mal avec des

⁹Traduction de l'autrice.

¹⁰Idem.

changements plus invisibles (irritabilité, sauts d'humeur, pertes de mémoire, baisse de la communication et d'intimité, colère voire hostilité). Cela peut générer des tensions conjugales, des divorces et diverses perturbations chez les enfants et dans la vie de famille. Celle-ci peut également être déstabilisée par une perte financière en cas de rupture professionnelle du militaire ou de son époux.se aidant.e (MacLean *et al*, 2015). Tout ceci reste à étudier dans le cas des soldats de la Minuar, au regard de différents contextes politiques, culturels et militaires.

Bibliographie

Agyekum, Humphrey A. 2020. « Peacekeeping experiences as triggers of introspection in the Ghanaian military barracks », *Africa Spectrum*, n°55, vol.1, pp.50-72.

Anyidoho, Henri Kwami. 1997. « The Lessons from Peace-Keeping Operations », in Serbo Gunnar M. et Vale, Peter (dir). *Out of Conflict. From War to Peace in Africa*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, p. 114-131.

Castonguay, Jacques. 1998. *Les Casques Bleus au Rwanda*, L'Harmattan, Paris.

Dallaire, Roméo. 1999 (ang. 1998). « La fin de l'innocence. Rwanda 1994 », dans Moore, Jonathan. *Des choix difficiles. Les dilemmes moraux de l'humanitaire*, Éditions Gallimard.

Dallaire, Roméo. 2004. *J'ai serré la main du diable : La faillite de l'humanité au Rwanda*, Éditions La Libre expression, Canada.

Kudjo Adeti, Sampson. 2022. *Military deployment, cross-cultural competence, resilience and mental health outcomes of ghanaiian military expatriates*, Thèse en gestion des ressources humaines, Université du Ghana.

MacLean, Marie Beth, Campbell, Louise, Macintosh, Stewart, Lee, Jennifer et Pedlar, David. 2015. *Research on Military/Veteran Families*, Research Directorate, Veterans Affairs Canada.

Marchal, Luc. 2001. *Rwanda : la descente aux enfers. Témoignage d'un peacekeeper. Décembre 1993 – Avril 1994*,

ONU. 1999. *Rapport de la Commission indépendante d'enquête sur les actions de l'Organisation des Nations Unies lors du génocide au Rwanda en 1994*, dit Rapport Carlsson.

OUA/Organisation de l'Unité Africaine. 2000. *Rapport sur le génocide au Rwanda*.

Richardson, Don, James Naifeh et Jon Elhai. 2007. « Posttraumatic Stress Disorder and Associated Risk Factors in Canadian Peacekeeping Veterans With Health-Related Disabilities' », *La Revue canadienne de psychiatrie*, n°52, vol.8, pp.510-518.

Segal, M. W. 1986. « The military and the family as greedy institutions », *Armed Forces & Society*, n°13, vol.1, pp.9-38.

Suhrke, Astri. 1997. « UN Peacekeeping in Rwandais », in Serbo Gunnar M. et Vale, Peter (dir). *Out of Conflict. From War to Peace in Africa*, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, p. 97-113.